

MAIRIE DE PIRAJOUX

01270

☎ 09 72 46 20 24

mairie.pirajoux@wanadoo.fr



CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Vendredi 30 Avril 2026
à 20 heures**

à la Salle du Conseil Municipal

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Cécile FERLET



Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 25 mars 2025
- Autorisation au Maire pour contracter un emprunt
- Décision modificative N°1
- Affaires diverses

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

Convocation du 22 Avril 2026

Présents : Cécile FERLET, Bénédicte BERNARD, Valérie COUTARD, David RICHONNIER, Mathieu PAQUELIER, Laétitia ROBIN, Estelle ROBLIN, Myriam ARBAN, Sébastien BOUILLET, Alexandre CANARD, Benjamin DUNAND
Secrétaire de séance : Bénédicte BERNARD

Les Conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 3 avril 2026.

Autorisation au Maire pour contracter un emprunt

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à contracter un emprunt, aux conditions qui seront fixées avec l'établissement prêteur pour financer les derniers travaux de la caserne des pompiers.

Affaires diverses

- ✓ Madame le Maire informe le conseil municipal du départ de Madame Céline LAUBIER, actuellement occupante du logement communal situé dans l'ancienne école. Lecture est faite de son courrier sollicitant son départ.
L'état des lieux de sortie est fixé au 21 mai à 18 heures.
Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, accepte ce départ.
- ✓ Madame le Maire présente au conseil municipal la demande de Monsieur Quentin DEBOURG relative à l'installation d'une palissade. Après examen du devis transmis, il est précisé que les finances de la commune ne permettent pas de prendre en charge cette dépense.
Le conseil municipal, décide de ne pas donner suite favorable à cette demande.
- ✓ Madame le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un devis de l'entreprise CHALUMEAU, d'un montant de 6 300 euros, relatif à l'entretien des accotements.
Le conseil municipal décide de ne pas retenir ce devis et d'opter pour la location d'une faucheuse d'accotements auprès de la CUMA. Les travaux seront réalisés par le cantonnier communal.
La location est prévue sur la semaine des 11, 12 et 13 mai, pour l'entretien des accotements, des intersections et des virages, ainsi que du terrain du château.
Par ailleurs, le terrain situé derrière la salle Clair Matin sera mis à disposition de Monsieur TEPPE, qui sera contacté ultérieurement à cet effet.

- ✓ Concernant les commissions communales, une proposition de répartition des tâches au sein de chaque commission a été présentée au conseil municipal.
Pour la commission des bâtiments, un état des lieux de la pompe à chaleur sera réalisé le 20 mai à 8 heures par l'entreprise de Monsieur Ludo MARQUEZ, située à Viriat. D'autres états des lieux seront sollicités afin de disposer d'éléments de comparaison.
S'agissant de la commission communication, il est porté à la connaissance du conseil municipal qu'une page Facebook a été créée à cet effet.
Concernant la commission du personnel, il est précisé que des devis seront demandés pour le matériel de l'employé communal, notamment auprès des entreprises DARNAND et RAKORD.
- ✓ Madame le Maire informe le conseil municipal que la cérémonie commémorative du 8 mai se tiendra à PIRAJOUX, à 9 heures, au monument aux morts.
- ✓ Madame le Maire porte à la connaissance du conseil municipal que Monsieur Xavier BRETON, député, prévoit de venir échanger en mairie de PIRAJOUX un mercredi ou un soir de semaine à partir de 18 heures, dans l'attente de la confirmation définitive de sa disponibilité.
- ✓ La prochaine séance du conseil municipal est fixée le 4 juin à 19h30.

Fait à PIRAJOUX, le 4 mai 2026

La secrétaire de séance,
Bénédicte BERNARD



Le Maire,
Cécile FERLET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 AVRIL 2026

| |
|-----------------------|
| Nombre de Conseillers |
| En exercice : 11 |
| Présents : 11 |
| Votants : 11 |

L'an deux mil vingt six, le trente avril, le Conseil Municipal de la Commune de PIRAJOUX, dûment convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Cécile FERLET, Maire.

Présents : Cécile FERLET, Bénédicte BERNARD, Mathieu PAQUELIER, David RICHONNIER, Valérie COUTARD, Estelle ROBLIN, Laétitia ROBIN, Myriam ARBAN, Alexandre CANARD, Sébastien BOUILLER, Benjamin DUNAND

Secrétaire de séance : Bénédicte BERNARD

Objet : Autorisation pour réaliser un emprunt

Madame le Maire expose aux conseillers municipaux qu'en raison de la situation financière difficile de la commune et des travaux à effectuer rapidement, il y a lieu de recourir à un emprunt de 250 000 €.

Elle sollicite l'autorisation de négocier auprès des banques et de contracter cet emprunt nécessaire.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

- DECIDE d'autoriser Madame le Maire à négocier et à contracter un emprunt de 250 000 €.
- Lui donne pouvoir afin de signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré, en Maire les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures



Le Maire,
Cécile FERLET

